

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 5 (1897)
Heft: 12

Quellentext: Une lettre de Druey
Autor: Druey, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

eux des nuances qui, selon les circonstances, pouvaient les diviser. J.-J. Cart, La Harpe, Maurice Glayre, Muret, Monod, etc., étaient certainement unitaires, mais entre eux l'entente n'était pas absolue sur toutes choses. Nous ne saurions en être surpris. J.-J. Cart, en particulier, nous paraît avoir trop méconnu la réalité et la puissance des obstacles qui s'opposaient à l'unification complète de la Suisse. Il y avait chez lui trop de passion pour qu'il n'en fût pas un peu aveuglé. Les événements subséquents ont dû l'éclairer et les paroles si nettes et si justes du Premier consul faire sur lui quelque impression. Dès lors, croyons-nous, il n'a plus écrit et nous ignorons à quelles conclusions politiques il se sera arrêté. Nous aimons à croire que, renonçant à des théories trop absolues, il se sera réjoui de voir son cher canton de Vaud entrer dans la voie de prospérité que les événements de 1814 — dont il ne fut pas le témoin — ne réussirent pas à arrêter.

J. CART.

UNE LETTRE DE DRUEY

Au Comité de la Vallée du Lac de Joux chargé d'exprimer à la Députation vaudoise à la Diète de 1847 le sentiment des patriotes de cette contrée.

Citoyens !

Deux jours avant mon départ de Berne, où j'ai été retenu par des travaux particuliers pour la Commission de révision du Pacte, j'ai reçu la lettre dans laquelle vous exprimez d'une manière si honorable pour nous la sympathie des patriotes de la Vallée du Lac de Joux envers la Députation de Vaud à la Diète de 1847, lettre accompagnée de la belle montre que le Comité a décidé de m'offrir comme témoignage durable d'approbation.

Citoyens ! Je suis profondément ému de votre procédé, infiniment reconnaissant des termes de votre lettre, mais confus de votre don, surtout de l'inscription par trop bienveillante que vous avez fait graver sur la montre. Certainement, la Députation à la diète a le sentiment d'avoir répondu au vœu public, à l'attente des patriotes ; elle est fière de l'approbation de ses concitoyens, de la vôtre en particulier, mais elle ne peut se dissimuler qu'elle n'a fait que remplir son devoir et que si d'autres citoyens eussent été

investis de la confiance publique dans les circonstances difficiles que nous avons traversées, ils auraient tout aussi bien rempli leur mission que nous. L'appui du Peuple Vaudois et de son gouvernement, la sympathie des patriotes, le courage admirable et le dévouement de nos milices ont été pour nous un grand encouragement et un inébranlable soutien dans les momens critiques où vos députés se sont quelquefois trouvés. La conscience d'avoir particulièrement contribué aux délibérations énergiques de la Diète serait pour eux une pleine satisfaction, lors même que le succès n'aurait pas couronné les mesures ordonnées pour affranchir le pays des ennemis coalisés contre la liberté et l'indépendance de la Suisse ; car nos combats ont été les avant-coureurs du grand mouvement d'émancipation des Peuples de l'Europe.

Très-chers Concitoyens ! Moi qui ai toujours refusé toute espèce de présent direct ou indirect dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de mes fonctions, j'accepte sans la moindre hésitation, j'accepte avec la plus vive reconnaissance la montre que les patriotes de la Vallée du Lac de Joux daignent m'offrir par votre organe. C'est que je sens, vous savez et tout le monde comprendra que ce n'est pas l'or ou une valeur matérielle que j'accepte, mais l'expression des sympathies d'un grand nombre de citoyens de votre industrielle et patriotique Vallée. Fût-elle montée en laiton ou en bois, votre montre aurait pour moi la même valeur, une valeur d'affection. Il s'agit ici d'un acte public que tout le monde peut avouer et non d'un moyen d'influence. Je me sens donc parfaitement à l'aise sous ce rapport, je sens qu'un refus dicté par un scrupule mal appliqué serait non-seulement une sorte de pédanterie mais une indélicatesse dont vous auriez droit de vous offenser.

J'accepte donc la montre des patriotes de La Vallée aussi bien que votre lettre comme un témoignage d'estime de mes concitoyens. Je me ferai un plaisir et un honneur de porter et d'exhiber ce produit de l'industrie Vaudoise : votre chronomètre servira à me rappeler la marche progressive du temps et l'affection qui me lie aux patriotes de vos montagnes.

Vous excuserez le retard que j'ai mis à vous répondre, en considérant que, soit à Berne, soit à Lausanne, mon temps a été entièrement absorbé par le service public. Je profite du premier Dimanche libre pour vous écrire.

Veillez, citoyens membres du Comité, exprimer ma vive reconnaissance aux Patriotes de La Vallée, et l'agréer pour vous-mêmes avec l'assurance de ma considération très distinguée et de mon dévouement.

Signé : H. DRUEY, Conseiller d'Etat,
1^{er} Député de Vaud à la Diète de 1847.
